

L'hon. M. CAHAN: Je n'y peux rien, mais cette déclaration est tout à fait fausse.

Le très hon. M. BENNETT: Absolument.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce que j'ai entendu dire m'autorise, je crois, à faire cette déclaration, et je la répète.

L'hon. M. CAHAN: Vous n'avez pas le droit de faire une déclaration fausse.

Le très hon. MACKENZIE KING: Les fonctionnaires des divers départements se demandent comment ils pourront, à la dernière minute, préparer les données qu'on aurait dû leur demander non pas il y a un mois ou deux, mais il y a un an. S'il n'en est pas ainsi, pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas encore fait de déclaration à ce sujet?

L'hon. M. CAHAN: Les fonctionnaires ne sont pas de cet avis.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je sais que la question a été en grande partie laissée entre les mains de l'Association des fabricants canadiens. On m'a dit qu'un comité de cette association se réunissait avec des comités de Grande-Bretagne, et, qu'entre eux, ils essayaient de voir comment ils pourraient partager le commerce des produits manufacturés entre la Grande-Bretagne et notre pays. J'avertis les honorables députés de la droite que le peuple du Canada ne se contentera pas d'un simple partage des intérêts entre les manufacturiers de la Grande-Bretagne et du Canada, comme solution de la question commerciale en ce qu'elle a trait à ces parties de l'empire. Je défie le Gouvernement de nier que c'est le genre d'enquête faite en ce moment par les officiers ou les agents de l'association des fabricants.

L'hon. M. CAHAN: Je connais l'association des fabricants, et je sais que la déclaration faite à leur sujet est fausse.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si cette conférence doit avoir l'importance que nous lui attribuons, alors le Gouvernement aurait dû renseigner la Chambre des communes sur ses intentions à ce sujet, dès le début de la session, et nous fournir il y a longtemps l'occasion de discuter les questions se rapportant à la conférence. Le premier ministre nous a dit que nous pourrions discuter ces questions lors de l'étude du crédit de \$250,000 affecté aux dépenses de la conférence. On nous accordera quelques moments pour traiter de questions importantes comme le tarif, le commerce et l'immigration, qui seront soumises à la conférence. Jusqu'ici nous n'avons eu aucune occasion de les discuter, et le premier ministre ne nous a jamais laissé entendre

ce que sera la ligne de conduite du Gouvernement quand le temps sera venu d'agir.

Au sujet de ce que j'ai dit tout à l'heure relativement à la division artificielle qui sépare la Grande-Bretagne et le Canada dans le commerce des produits manufacturés, je soutiens que l'idée n'est pas nouvelle et qu'elle peut donner lieu à de graves objections. Je crois bien que lord Milner a été l'un des défenseurs les plus acharnés de la préférence britannique. Or, parlant devant le Board of Trade de Montréal, dès 1908, voici comment s'est exprimé lord Milner:

Au sujet de la situation dans laquelle se trouvent les manufacturiers au Canada et ceux de l'Angleterre, je tiens à dire ceci: on a fait un grand mal en prétendant que la politique de préférence tendait à établir une division artificielle des industries entre le Canada et le Royaume-Uni, certains produits manufacturés étant affectés, pour employer cette expression, au Canada et les autres pouvant être fabriqués par le Royaume-Uni. Je ne crois à pas une restriction artificielle de ce genre, mais ce que je crois cependant, c'est que l'établissement de tarifs raisonnables et de la préférence mutuelle comporterait une sorte d'ajustement naturel.

Le remaniement artificiel, que l'on nous dit entrevoir, est quelque chose de semblable à cela. Ainsi, pour ce qui est des tissus, certaines hautes qualités ne se fabriquent pas dans notre pays. Il faudra prendre soin, à la conférence, de voir à ce que la fabrication en soit laissée aux manufacturiers anglais. On permettra l'importation de ces produits en n'imposant que des droits peu élevés, et ce sont les gens riches qui en bénéficieront. D'un autre côté, il y a des qualités inférieures qu'achètent la majorité de nos habitants et il faut veiller à ce que ces tissus soient protégés contre tout ce qui pourrait être une concurrence venant de la Grande-Bretagne. On pourrait citer bien d'autres cas. C'est ce que l'on entend dire couramment, et le premier ministre pourra peut-être nous dire, quand il prendra la parole, si ces rumeurs sont fausses ou bien fondées. Je répète que les habitants du Canada n'accepteront pas volontiers l'établissement d'une barrière artificielle entre le Canada et la Grande-Bretagne. Le résultat que nous attendrons de la conférence sera une plus grande facilité d'établir des relations commerciales avec l'Angleterre, d'une manière absolument libre et naturelle.

Si l'on veut que la conférence obtienne du succès, il faut tenir compte de quelques points qui sautent aux yeux. Il faudra modifier la manière de s'y prendre et ne pas s'en tenir à ce qui a été fait à la dernière conférence. On devra d'abord créer une meilleure atmosphère que celle dans laquelle s'est ouverte la conférence en Grande-Bretagne. Nous nous rappelons tous, et avec beaucoup de chagrin, les